



**BULLETIN D'INSCRIPTION 2011/2012**

Nom : ..... Prénom : ..... Sexe : .....

Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

- Catégorie d'âge :  **POUSSIN** (né après 2000)  **BENJAMIN** (né en 1999 et 2000)  
 **MINIME** (né en 1997 et 1998)  **CADET** (né en 1995 et 1996)  
 **JUNIOR** (né en 1993 et 1994)  **SENIOR** (né entre 1973 et 1992 inclus)  
 **VETERAN** (né avant 1973) **fournir le certificat médical établi sur imprimé FFBA**

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél fixe : ..... Tel portable : .....

Adresse mail : .....

**(écrire lisiblement SVP)**

**OUI, je souhaite recevoir des informations sur les rencontres interclubs et les tournois départementaux ou régionaux.**

**Merci d'indiquer votre créneau d'inscription prioritaire en entourant la colonne de votre choix :**

Créneau	Lundi Chavanoz	Mardi St Romain	Mardi Crémieu	Mercredi Tignieu	Judi Crémieu	Vendredi Pt de Chéry	Samedi Pt de Chéry	Samedi Pt de Chéry	Samedi Pt Chéry
Type de jeu	Jeu libre	Jeu libre	Animation jeux <b>Encadré</b>	Jeu libre	Entrainement compétition <b>Encadré</b>	Jeu libre	<b>Ecole de Bad</b> Poussins Benjamins	<b>Ecole de Bad</b> Minimes/cadets	<b>Sous réserve</b> Jeu libre Ados/adultes
Horaire	19 H 30 à 21 H 30	20 H 00 à 22 H 00	20 H 30 à 23 H 00	18 H 00 à 20 H 00	20 H 30 à 23 H 00	18 H 00 à 20 H 00	10 H -11 H 11 H -12 H	10 H 30 à 12 H	9 H 30 à 12 H
Tarif	<b>80 €</b>	<b>80 €</b>	<b>100 €</b>	<b>80 €</b>	<b>100 €</b>	<b>80 €</b>	<b>90 €</b>	<b>90 €</b>	<b>80 €</b>

Les joueurs inscrits sur un créneau encadré ou à l'école de bad ont accès à tous les créneaux. Les joueurs inscrits sur un créneau «jeu libre» ont accès à tous les créneaux, sauf ceux qui sont encadrés. En cas de forte affluence sur un créneau, la priorité sera donnée aux joueurs inscrits sur ce créneau.

**Pour les mineurs uniquement :**

Je soussigné(e), Mr/Mme ....., responsable légal de l'enfant, Autorise celui-ci à participer aux activités du club et certifie que mon fils/ma fille est à jour de ses vaccinations. En cas d'urgence, j'autorise pour mon enfant toute intervention médicale qui s'avèrerait nécessaire.

Cadre réservé au CABSR	Chèque (montant)	Espèces	Chéquier jeune *	N° Carte M'RA *	Chèque caution*

\*: un chèque de caution pour le montant de la prise en charge du chéquier Jeune Isère et de la carte M'RA est obligatoire à l'inscription. Il sera détruit dès que les organismes auront crédité le compte du CABSR. Merci de noter le n° carte M'RA ou la mention « chéquier jeune Isère » derrière le chèque de caution.

**Seuls les dossiers complets (fiche d'inscription complétée et signée + règlement intérieur signé + certificat médical de moins de trois mois + règlement et éventuellement chèque de caution) seront acceptés. La date de clôture des inscriptions est fixée au 30/09/2011. Au-delà de cette date, les joueurs ne seront plus autorisés à accéder aux terrains d'entraînement.**



**Club des Accros de Badminton de St Romain de Jalionas**



**Saison  
2010 - 2011**

A ....., le .....

Signature :



## REGLEMENT INTERIEUR 2011/2012

Conformément à la loi d78-17 du 06/01/78, les adhérents sont informés que les informations données sur la fiche d'inscription sont destinées à compléter un fichier informatique mise en oeuvre par le C.A.B.S.R. Ils disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données les concernant. En outre, le C.A.B.S.R. peut être amené au cours de la saison à prendre des photographies numériques individuelles ou d'un groupe de joueurs, à des fins non commerciales et destinées à accompagner un article de journal ou de bulletin municipal, ou à alimenter le site internet du club. Chaque adhérent peut à tout moment vérifier l'usage qui est fait de ces photographies numériques et dispose du droit de retrait des images publiées.

### Article 1 : MEMBRES/LICENCES

Seuls sont membres du Club les personnes à jour de leur inscription annuelle et ayant fourni un certificat médical de moins de trois mois. L'inscription est valable à partir du 1er septembre au 31 juin de chaque année. Aucune inscription n'est remboursée (sauf cas exceptionnel, sur décision prise par le Bureau).

Les membres du club sont licenciés à la Fédération Française de Badminton et bénéficient à ce titre d'une assurance les couvrant : en individuel accident dans la pratique du badminton, en responsabilité civile vis à vis d'un tiers.

### Article 2 : ACCES AUX GYMNASES et FAIR PLAY

L'accès aux gymnases est réservé aux membres du club. Une tenue de sport est de rigueur. Les chaussures de sport « no marking » réservées à la pratique en salle sont obligatoires et doivent servir uniquement dans la salle et non pour y accéder.

Avant de déposer leurs enfants, **les parents doivent s'assurer qu'il y a bien un responsable pour les accueillir.** Les mineurs ne sont pris en charge qu'à partir du moment où un adulte responsable du club est présent. Dans le cas contraire, le CABSR décline toute responsabilité.

### Article 3 : COMPORTEMENT CITOYEN

Tout joueur est tenu d'installer et de désinstaller les poteaux et les filets, et de prendre soin du matériel mis à disposition. Toute personne qui perturberait le bon fonctionnement des créneaux se verrait exclue sans remboursement de cotisation.

Le « fair play » est de rigueur : en cas d'affluence sur les terrains, les parties se jouent en double. Et en cas de très grande affluence, chacun doit laisser sa place toutes les ½ heures aux joueurs patientant sur les bords des terrains.

### Article 4 : DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre des entraînements, le CABSR peut être amené à prendre des photographies numériques et à les diffuser dans des bulletins municipaux, des journaux locaux ou sur son site internet, à des fins non commerciales. Tout adhérent dispose du droit à l'image et doit nous signaler obligatoirement par écrit son refus d'être photographié.

### Article 5 : CONDITIONS GENERALES

Le C.A.B.S.R. décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objet personnel ou de matériel dans les gymnases : chacun se doit de surveiller ses affaires.

L'adhésion au club entraîne l'acceptation de toutes les clauses du présent règlement.



**Signature de l'adhérent (des parents pour les mineurs)  
précédée de la mention "lu et approuvé le "**

A ....., le .....